



## ECOLE SUZANNE ET RENÉ MARSTEAU / STE EANNE

# COMpte RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2025

### Présents :

- Mme Bernard : adjointe municipale chargée des affaires scolaires
- Mme Diverd Déléguée Départementale de l'Education Nationale
- Mmes Bizard et Pouponnot, représentantes des parents d'élèves
- Mme Michaud, enseignante
- Mme Chiron Loubière, directrice



### Excusés :

- Mme Mondary, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Saint Maixent l'Ecole
- M. Auzuret, Maire de St Eanne
- Mme Bertin Déléguée Départementale de l'Education Nationale



## PRESENTATION DES NOUVEAUX PARENTS D'ÉLÈVES

Lors des élections du 10 octobre 2025, ont été élues pour représenter l'ensemble des parents d'élèves de l'école :

### Mesdames Bizard, Potreau, Jean et Pouponnot

Les représentantes des parents d'élèves ont une adresse mail pour vos questions ou vos suggestions, qui pourront être mis à l'ordre du jour lors d'un prochain Conseil d'Ecole.

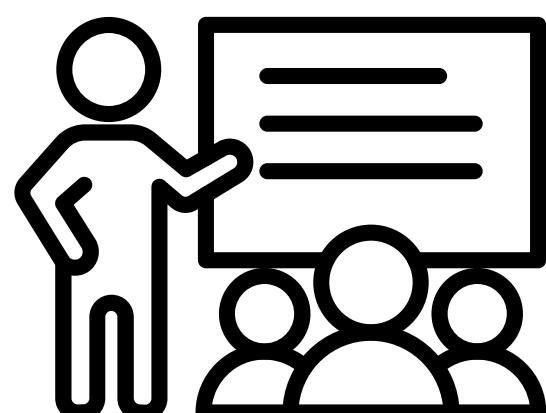
[rpesteeanne@gmail.com](mailto:rpesteeanne@gmail.com)

## ÉFFECTIFS RENTRÉE 2025

### Classe de Mme Michaud Stéphanie:

21 élèves

- 2 TPS
- 2 PS
- 8 MS
- 6 GS
- 3 CP



### Classe de Mme Chiron - Loubière karine :

17 élèves

- 7 CE1
- 4 CE2
- 4 CM1
- 2 CM2

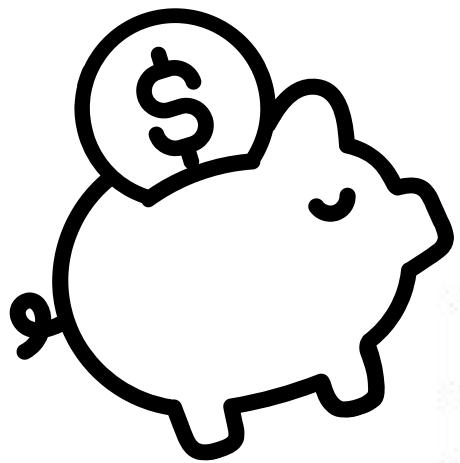
## REGLEMENT INTERIEUR

Cette année, le règlement intérieur de l'école a été réécrit et adopté au Conseil d'Ecole.

Celui-ci vous est adressé en pièce jointe du compte rendu du Conseil d'Ecole et il est disponible sur le blog de l'école.

Nous vous demandons de le lire et de remplir le coupon qui est collé dans le cahier de correspondance de votre enfant.





## BILAN COOPERATIVE ECOLE 2024 / 2025

	Bénéfices	Dépenses
<b>Bilan d'année 2023/2024</b>	<b>213,27</b>	
Cotisations coopérative	820,00 €	
APE	433,60 €	
Bénéfices photos	282,49 €	
USEP		<b>197,85</b>
Cinéma		133,6
Noël		253,8
Carnaval		19,49
Remboursement matériel divers		307,6
Livres et projet		607,19
<b>Totaux</b>	<b>1749,36</b>	<b>1520,13</b>
<b>Bilan d'année 2024/2025</b>	<b>229,23</b>	

## PROJETS D'ÉCOLE 2025 / 2026

Cette année, les élèves vont travailler autour des métiers dans différents domaines:

- agroalimentaire, alimentaire
- communication
- santé, secours, aide à la personne
- artistique

Certains parents viendront présenter leur métier.

Différentes sorties seront peut être envisagées comme : pompiers...



Du 13 au 17 octobre, les élèves de l'école ont participé à la semaine du goût avec une intervention de Mme et M Jean qui ont expliqué le métier de boulanger, qui ont fait découvrir différents pains et offert un croissant à chacun. Marylène , la cantinière, s'est associée à ce projet en faisant découvrir différents produits et en travaillant sur le salé, le sucré, lamer et l'acide.

### La classe de maternelle/CP :

En plus de travailler sur les métiers, les élèves :

- rencontreront ceux de Romans et Souvigné lors de journée USEP et une rencontre gymnastique
- participeront aux projets :
  - des jeunes reporters en réalisant un journal de classe
  - départemental numérique
  - des incorruptibles : les élèves vont découvrir 6 livres et ils devront élire leur livre préféré. Un travail autour du vote aura lieu.
- iront aux Jeunes Musiques de France le 16/17 mars à la Crèche
- auront 2 interventions à Aqualibris les 30 janvier et 27 mars
- iront au Loup Garou le 21 avril pour les métiers autour des animaux

### La classe de CE/CM :

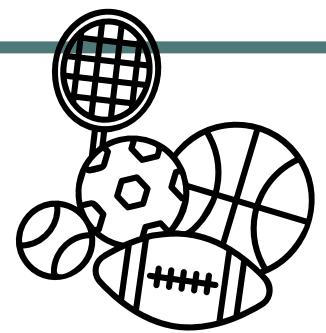
Les élèves de CE/CM vont travailler sur différents métiers mais en particulier sur ceux de la communication et de l'expression avec :

- une visioconférence avec un journaliste : M Fichet Quentin, journaliste sur TF1
- un travail sur la photographie
- la réalisation d'un journal télévisé
- une sortie au futuroscope le 19 mai, avec une intervention sur la quête des informations : "Doit-on tout croire", avoir un esprit critique.

Les élèves vont également :

- participer à un projet départemental : "Booking Reviews", ils vont devoir réaliser un podcast en français sur un livre anglais
- aller à la piscine du 24 février au 30 avril
- aller aux Jeunes Musiques de France le 16 janvier à la Melle
- rencontrer d'autres écoles lors de la journée courses d'orientation USEP

### APQ : 30 MIN DE SPORT À L'ÉCOLE



Les 30 min de sport ont été divisés en 2 fois 15 min et ajoutés à la récréation. Divers matériels de sport sont proposés aux élèves durant ces minutes de sports. Afin de diversifier davantage nous avons demandé à l'APE de renouveler des ballons : hand, rugby ; basket... et du matériel de lancer va être mis également à la disposition des élèves



### PROGRAMME PHARE (Harcèlement)

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges fondé autour de 8 piliers :

- 1-Mesurer le climat scolaire.
- 2-Prévenir les phénomènes de harcèlement.
- 3-Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- 4-Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- 5-Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- 6-Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
- 7-Suivre l'impact de ces actions.
- 8-Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

En pratique :

- Tous les établissements doivent se doter d'ambassadeurs "non au harcèlement"
  - Dans tous les établissements, les comités d'éducation à la santé, la citoyenneté et l'environnement sont mobilisés sur la question de la prévention du harcèlement, afin de dresser un état des lieux propre à chacun et de déterminer un plan d'action
  - Les écoles et établissements doivent constituer une équipe pluri-catégorielle, qui sera formée à la prise en charge spécifique du harcèlement, et des modules en ligne seront mis à disposition des élèves-Les parents sont associés à cette démarche à travers des ateliers.
- Le jeudi 7 novembre, journée du harcèlement scolaire, les élèves de CE2/CM répondront à un questionnaire national, et dans l'année ils seront sensibilisés au harcèlement sur les réseaux sociaux.

### SÉCURITÉ



Chaque année, l'équipe pédagogique entraîne les élèves à réagir face à des situations de danger dans le cadre du PPMS de l'école :

- 3 alertes au feu (1 par trimestre)
- 1 alerte confinement
- 2 alertes intrusions

Pour chaque situation, une alerte différente et un plan de mise en sécurité a été élaboré par les pompiers et l'inspection académique. ce document est présent dans le bureau de direction. chaque exercice y est consigné.



### QUESTIONS DIVERSES

L'institution demande à l'école de sensibiliser les élèves au harcèlement et à l'utilisation des réseaux sociaux. Ce travail est fait auprès des élèves de l'école. La directrice demande aux parents de faire attention à leur utilisation et à la communication avec leurs enfants.

Si votre enfant rencontre un souci à la garderie, vous devez en informer le personnel péri-scolaire, voire la mairie. Pendant le temps scolaire, vous pouvez communiquer avec les enseignantes.

Le cahier de correspondance est à la disposition des employées du périscolaire pour informer les parents ou pour être informées.

Cette décision a été prise en Conseil d'école.

## A.P.E.

L'APE organise différentes actions pour rapporter de l'argent et financer différentes projets de l'école (sortie JMF, voyage scolaire, goûter de Noël et cadeaux, jeux de cour...)

La fête de Noël aura lieu le 19 décembre, la fête de l'école le 27 juin, la boum du carnaval le 6 février et la chasse aux oeufs le 13 avril.  
Si vous souhaitez les aider, vous serez les bienvenus.

L'équipe enseignante remercie la mairie et son engagement auprès de l'école ainsi que l'A.P.E. qui finance un certain nombre d'activités.

Nous vous rappelons que l'école dispose d'un Blog sur lequel vous pouvez trouver des informations :

**<http://blogs79.ac-poitiers.fr/sainte-eanne/>** et vous pouvez aussi consulter le site de la mairie dans commune école.

Fin de séance 19h